

RAPPORT.

EXTRAIT DU JOURNAL DU SÉNAT, MERCREDI, 24 JUIN 1891.

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 2.

Mercredi, 24 juin 1891.

Le comité spécial chargé par votre honorable Chambre, le jeudi, 18 juin courant, d'examiner les lettres et pièces à lui soumises sur le sujet de l'enquête faite à la session de 1888 par le comité spécial nommé pour étudier les ressources du grand bassin du Mackenzie, lettres et pièces qui ont été reçues soit par le Sénat ou par le président du comité alors en exercice, l'honorable John Schultz, aujourd'hui lieutenant-gouverneur du Manitoba, soit par des départements publics, depuis la date du troisième rapport du dit comité présenté le deux mai 1888 et adopté par le Sénat le onze mai 1888, et qui ne sont point, par conséquent, comprises dans ce troisième rapport ni dans son appendice; avec instruction de faire avec toute la diligence convenable son rapport sur la valeur des renseignements que pouvait contenir toutes ces pièces, et sur l'usage à en faire dans l'intérêt public, aux termes de la recommandation suivante exprimée dans le dit troisième rapport:—

“Votre comité désire que le rapport soit considéré comme un exposé préliminaire de son travail, et, les chiffres qu'il contient comme des approximations, vu que le tout est basé sur les dépositions reçues jusqu'à ce jour. Il ne sera possible de faire le rapport final que lorsque le comité sera en possession de toutes les réponses au questionnaire qu'il a adressé à des agents de la Compagnie de la baie d'Hudson, à des missionnaires, à des explorateurs des régions arctiques, etc., résidant ou ayant voyagé dans le pays qui font le sujet de son enquête;”

À l'honneur de présenter son premier rapport dont la teneur suit:—

Aux pages 19-23 du troisième rapport du comité spécial chargé en 1888 de faire une enquête sur les ressources du grand bassin du Mackenzie,—lequel rapport est imprimé à l'appendice No 1 du 22e volume des journaux du Sénat, année 1888—se trouve la série de questions qui fut envoyée aux personnes susmentionnées, dans le but d'obtenir des renseignements. Pour l'intelligence des documents nouvellement examinés, une copie de ce questionnaire sera jointe au présent rapport.

À l'époque où le comité de 1888 présentait son troisième rapport, on savait qu'il ne serait possible d'avoir les réponses de plusieurs personnes auxquelles on avait adressé le questionnaire, qu'après la clôture de la session, attendu la grande distance des lieux et la difficulté des communications dans la contrée presque inconnue qui faisait le sujet de l'enquête. C'est pourquoi le comité émit la recommandation ci-dessus, qui fut adoptée par votre honorable Chambre et qui est relatée dans la résolution par laquelle a été institué le présent comité, dont le travail n'est plus que la mise à fin de celui commencé en 1888.

Par suite des efforts de Son Honneur John Schultz, lieutenant-gouverneur du Manitoba, qui avait présidé le comité de 1888 et qui, après son départ du Sénat, a continué de s'intéresser d'une manière active à l'enquête, un certain nombre de communications relatives au bassin du Mackenzie lui ont été envoyées, et elles ont été transmises au fur et à mesure par lui aux autorités compétentes, qui les ont soumises à votre comité.

Ces communications comprennent, entre autres, les réponses de—

1. Sa Seigneurie l'évêque Farad (réponse datée de la Mission du lac La Biche, le 11 septembre 1888);